

Déclaration Préalable

CSE janvier 2021

Point 4 – Information sur le Schéma Directeur du Réseau de Distribution DO Grand Sud-Ouest : Bilan 2020 et perspectives 2021.

Commençons par un point positif, le PSD de l'année 2021 est présenté dès le premier mois de l'année, cela est une bonne chose.

Traditionnellement, le mois de Janvier est consacré aux rituels des vœux et des bonnes résolutions. Avec l'annonce de 7 fermetures de boutiques, ou plutôt une fermeture et 6 arrêts d'exploitation, sur le territoire GSO en 2021 force est de constater qu'il en est tout autre !

Nous sommes médusés à la lecture de ce dossier.

En effet alors que la France subit une crise sanitaire sans précédent, qui a de lourdes conséquences sur le moral et les PVC des salariés, les directions des agences distributions de la DO GSO nous présentent des perspectives 2021 alarmantes suivi d'une cascade d'informations/consultations qui nous laisse sans voix.

Nous ne comprenons pas l'urgence de commencer des processus d'informations/consultations en vue de la fermeture, et/ou l'arrêt de l'exploitation, de 5 boutiques le jour de la présentation du PSD 2021.

Cela traduit une méconnaissance de l'impact de l'annonce d'un projet de fermeture sur les salariés, et cela montre le peu de considération que portent les directions envers le personnel des équipes boutiques.

Toujours sur le sujet de la communication, nous regrettons que l'annonce des projets de fermeture ait été faite lors des briefs, juste avant la prise de service. Cela a privé les salariés dans certaines boutiques d'un temps de parole nécessaire au regard de l'annonce.

Nous le déplorons.

Afin d'analyser les enjeux et les impacts économiques de ces nombreux projets de fermetures, les élus CFE-CGC souhaitent le mandatement de la commission économies et évolution des marchés.

Sans empiéter sur le travail que fera la commission, la CFE-CGC déplore la stratégie de dumping social mise en œuvre par Orange et relayée par la DO GSO.

D'autre part, afin d'analyser les impacts humains de ces projets de fermeture nous souhaitons également le mandatement de la CSSCT distribution sur boutique par boutique.

Sur le volet RH, la CFE-CGC vous alerte sur le risque d'une double peine pour les salariés dont la boutique fermerait.

En effet, les changements imposés par une fermeture ne doivent pas, en plus, pénaliser leur carrière (positionnement ARCQ par exemple).

Nous vous demandons des garanties sur la gestion RH des carrières de ces salariés et la mise en application des règles en vigueur dans le cadre des fermetures de boutique (**accord sur les grands principes mobilité.... et priorité sur les appels à candidature**).

Pour conclure, les élus CFE-CGC demande l'ouverture de négociations concernant les mesures d'accompagnement pour les salariés impactés par les fermetures et/ou arrêt d'exploitation des boutiques de la DO GSO.



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

